



St Hilaire le Château le 28 03 2010

Objet : appel aux artistes plasticiens et musiciens

à Tous les Artistes

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur, en tant que président de Cetil'Art, de vous demander de participer aux journées de création en public du Festival de la Flamme.

Cette manifestation est la suite logique de celle mise en place à Felletin en 2009 qui a eu un succès populaire auquel personne ne s'attendait vraiment après les prémices Aubussonnaises de 2008.

En 2010, le festival est renouvelé à Felletin auquel s'adjoignent Lavaveix les Mines, Crocq.

La multiplication des lieux d'exposition (Felletin, Lavaveix et Crocq) exige un nombre de drapeaux plus important et implique donc une journée supplémentaire de création qui se tiendra à Lavaveix les Mines au lendemain de celle qui se déroulera à Felletin.

La réalisation des drapeaux se fera donc à **Felletin le vendredi 4 juin**, jour de marché qui draine un public conséquent et le **samedi 5 juin** sera jour de fête artistique à **Lavaveix les Mines**.

Ces deux ateliers de création, avec l'appui de musique non enregistrée (les musiciens guidant ou inspirant les peintres), seront le prétexte à partager le processus de création avec le public présent.

Ils ont aussi pour but d'amener des artistes, amateurs ou pas, présents dans le public à y participer.

Dans un second temps l'accrochage, à **Felletin**, aura lieu le lundi 7 juin, le **vernissage déambulatoire** se tenant le **jeudi 10 juin**.

Le troisième temps sera l'accrochage, à **Lavaveix les Mines**, qui aura lieu le lundi 12 juillet, le **vernissage déambulatoire** se tenant le **samedi 17 juillet** au moment de l'inauguration de l'exposition du Salon d'été AproArt.

Les dates d'accrochage et de vernissage à Crocq seront déterminés ultérieurement.

Le but de l'épandage d'oriflammes disséminés dans la ville est bien de sortir les œuvres d'art, le plus souvent enfermées là où une grande partie de la population ne peut ou n'ose pas pour une raison quelconque pousser la porte.

Ce qu'a bien compris la MAIF qui se propose comme partenaire en insufflant le thème de la prévention pour les artistes en mal d'imagination et le Lycée Agricole d'Ahun qui aura réalisé 12 travaux avec des élèves.

A l'automne, les drapeaux seront, comme l'année dernière exposés pendant 3 semaines à Paris 13 sur l'immeuble Le Corbusier, 12 rue Cantagrel.

Des négociations sont en cours pour une exposition sur les balcons du 59 rue de Rivoli, Paris 1^{er}.

Toute l'équipe de CETIL'Art se joint à moi pour vous demander d'apporter votre expérience et votre talent aux journées de création pour renforcer un événement qui semble prendre de l'ampleur.

Très cordialement,

Jean Luc Moreau Romain,
président

Ci-joint un protocole de modalités à nous retourner signé.



Cét'il'art, avec le concours des municipalité de Felletin, Lavaveix les Mines, Crocq,
les partenaires MAIF, Ecomarché et d'autres :
Deuxième Festival de la Flamme

Modalités de participation des artistes pour la manifestation du vendredi 4 juin 2010 à Felletin
et Lavaveix les Mines le samedi 5 juin 2010

Je, soussigné (nom :
prénom :),
demeurant à
code postal : ville :
lieu-dit :
voie : numéro :
téléphones :
adresses mail :@.....
statut juridique :
inscrit à :
n° SIREN :
n° Maison des artistes ou AGESEA :
formation :
diplômes :

accepte le règlement de la manifestation du 4 juin 2010 à Felletin et de l'exposition consécutive jusqu'au mois d'octobre dans les rues de Felletin et de Crocq organisées par l'association Cét'il'art, sise 4 chemin des Places, 23250 Saint Hilaire le Château, et m'engage à me présenter sur le lieu de rendez-vous à 9h00 devant la mairie en tenue adaptée aux conditions météo et au travail du jour et avec mes propres outils destinés à la peinture acrylique.

accepte le règlement de la manifestation du 5 juin 2010 à Lavaveix-les-Mines et de l'exposition consécutive jusqu'au mois d'octobre dans les rues de Lavaveix-les-Mines organisées par l'association Cét'il'art, 4 chemin des Places, 23250 Saint Hilaire le Château, et m'engage à me présenter sur le lieu de rendez-vous à 9h00 devant la mairie en tenue adaptée aux conditions météo et au travail du jour et avec mes propres outils destinés à la peinture acrylique.

accepte d'exposer mes œuvres sur le toit du bâtiment de l'Armée du Salut, Paris 13^e lors de l'exposition organisées par l'association Cét'il'art, 4 chemin des Places, 23250 Saint Hilaire le Château, du 27 septembre au 17 octobre 2010, et éventuellement de les exposer sur les balcons du 59 Rue de Rivoli Paris 1^{er} dans le courant de l'année 2010, ainsi que de les exposer lors des manifestations organisées par 13 en vue, Paris 13 en hiver 2010-2011

déclare faire don de mes œuvres réalisées lors du Festival de la Flamme 2010 à l'association Cét'il'art, 4 chemin des Places, 23250 Saint Hilaire le Château, qui pourra les exposer lors de ses manifestations futures

Fait à le
Nom, prénom en capitale :
signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »: